



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 9 avril 2021

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 13 ET 20 JUIN 2021

AVIS AUX CANDIDATS

Élections départementales

Les **dépôts des déclarations de candidatures aux élections départementales** auront lieu à la Préfecture de l'Aube, salle Bernard Laurent, à Troyes :

Pour le 1er tour de scrutin :

du lundi 26 avril 2021 au vendredi 30 avril 2021 de 8h30 à 17h30

Pour le second tour de scrutin :

le lundi 14 juin 2021 de 08h30 à 18h00

La déclaration de candidatures est déposée par un membre du binôme de candidats, un remplaçant ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par les deux membres du binôme à cet effet.

Les candidats ou leur mandataire prendront obligatoirement rendez-vous par téléphone, auprès du bureau des élections et des missions de proximité, au 03 25 42 37 73 ou au 03 25 42 37 11.

De même, afin de respecter les mesures de protection sanitaire, le nombre de personnes déposant la candidature sera impérativement limité à une seule, munie d'un masque de protection et d'un stylo.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture de l'Aube : www.aube.gouv.fr (rubriques /Politiques-publiques/Elections-Citoyennete-Droits-et-devoirs/Les-elections).

Pour déposer leur déclaration de candidature en préfecture, les candidats ou leur mandataire peuvent remplir une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case n°4 : "*Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance*".

Les **documents électoraux** des candidats (circulaires et bulletins de vote) devront être déposés auprès de la société TESSI MD, 400 rue des Merisiers, ZAC Arboria, à Pannes (45700) au plus tard :

Pour le premier tour de scrutin, le mercredi 5 mai 2021 à 18h00

Pour le second tour de scrutin, le mardi 15 juin 2021 à 18h00

Élections régionales

Les **dépôts des déclarations de candidatures aux élections régionales** auront lieu à la préfecture du Bas-Rhin, préfecture chef-lieu de région, à Strasbourg.

Pour le premier tour de scrutin : du 3 au 10 mai 2021

Pour le second tour de scrutin : du 14 au 15 juin 2021

Les **documents électoraux** des candidats (circulaires et bulletins de vote) devront être déposés auprès de la société TESSI MD, 400 rue des Merisiers, ZAC Arboria, à Pannes (45700) au plus tard :

Pour le premier tour de scrutin, le lundi 17 mai 2021 à 18h00

Pour le second tour de scrutin, le mardi 15 juin 2021 à 18h00

Retrouvez toutes les informations sur www.aube.gouv.fr

Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10